



Crédit photos : Robert Baronec

MONITEUR-ACCOMPAGNATEUR DU CAMP DE JOUR (Emploi étudiant)

La Ville de Matane est présentement à la recherche de personnes expérimentées et dynamiques pour occuper la fonction de moniteur-accompagnateur du camp de jour estival.

Responsabilités et mandats :

Sous l'autorité du coordonnateur du camp de jour, le moniteur-accompagnateur devra :

- Animer et superviser les enfants fréquentant le camp de jour (moniteur);
- Accompagner les enfants fréquentant le camp de jour spécialisé (accompagnateur);
- Participer à la planification, à l'organisation et à l'animation des activités du camp de jour;
- Utiliser sa créativité pour proposer aux enfants des activités stimulantes et variées;
- Établir et maintenir des relations positives avec les enfants, les parents et les autres employés;
- Assurer l'application des règlements instaurés au camp de jour;
- Assurer la sécurité des enfants en tout temps;
- Rédiger des rapports et assurer le suivi auprès du coordonnateur et des parents, au besoin;
- Effectuer des tâches d'entretien ménager à l'occasion;
- Participer aux réunions et aux formations;
- Assurer le service de garde selon un horaire préétabli.

Exigences :

- Respecter les exigences de la Politique d'embauche des étudiants;
- Étudier, de préférence, dans un domaine connexe : loisirs, éducation, travail social, etc.;
- Avoir une expérience en animation auprès des enfants ainsi qu'en organisation et en planification d'activités;
- Toute combinaison de formation et d'expérience jugées pertinentes pourrait être considérée.

Conditions salariales :

- Le poste est de 9 semaines au taux de 13.00 \$/h (moniteur) et 13.50 \$ (accompagnateur);
- Horaire variable, généralement entre 7 h et 18 h du lundi au vendredi, 32 h à 40 h par semaine.

Les candidats retenus devront être disponibles le samedi 23 mars 2019 pour les entrevues.